



Pour citer cette notice :

Denise Pumain, 2023, "Migration".
MobiDic, Dictionnaire critique des
Mobilités. Accès:
<https://doi.org/10.60582/geomob10>

Migration

Denise PUMAIN
Professeure
Université Panthéon-Sorbonne

La migration, un déplacement relativement pérenne à toutes les échelles

La migration est un changement du lieu de résidence d'une personne ou d'un groupe. Ce mouvement est caractérisé par une durée plus longue qu'un déplacement temporaire pour le voyage, pour des vacances ou pour un retour prévisible dans le lieu quitté, par exemple dans le cas du nomadisme. Les mouvements de migration les plus nombreux sont effectués dans une proximité relative (comme un changement de logement dans la même ville ou dans la périphérie d'une agglomération), mais ils correspondent parfois à des changements de résidence de bien plus longue portée, par exemple dans le cas des migrations internationales, qui supposent le franchissement d'au moins une frontière d'État, voire un changement de continent.

Les migrations humaines sont un des processus qui transforment le peuplement de la terre, depuis la sortie d'Afrique d'*homo sapiens* il y a 50 ou 60 000 ans (Sanders, 2018). Les analyses génétiques permettent de retracer ces migrations anciennes et de mesurer leur contribution à l'hybridation des populations (Hublin, 2020). Le concept de migration a été aussi appliqué en biogéographie (Elhaï, 1968), pour retracer l'évolution de la localisation des espèces animales ou même végétales qui se déplacent au cours des temps géologiques en fonction des transformations tectoniques et climatiques de leurs écosystèmes. Les mouvements saisonniers, qu'il s'agisse de travailleurs agricoles, d'oiseaux ou de poissons, qui impliquent un retour vers un lieu d'origine sont aussi appelés des migrations.

Les causes des migrations humaines sont extrêmement diverses, elles ont été résumées par des effets de *push and pull* : du côté *push* les conditions qui poussent les personnes à quitter leur lieu de résidence pour des raisons le plus souvent politiques (conflits, prédateurs, persécutions) ou économiques (migrations de subsistance, de la faim, absence ou manque d'emploi sur place) : l'intensification des migrations issues des pays pauvres a amené les chercheurs à insister sur l'importance de ces facteurs de départ (facteurs *push*) ; du côté *pull* les aménités réelles ou supposées du lieu de destination des migrants, que ce soit une découverte de ressources nouvelles (eldorado

ou ruées vers l'or, terres réputées libres de droit des espaces ouverts à la colonisation dans les pays du « Nouveau Monde » pour les Européens du XIXe siècle) ou encore l'attrait d'un meilleur salaire ou de conditions de vie plus favorables comme dans les migrations de travail. Au-delà des facteurs *push* et *pull*, les réseaux de relations tissés par les migrants entre différents pays (transnationalisme, diasporas) jouent également un rôle dans l'importance de certaines migrations.

Pour les personnes, la migration est souvent synonyme de perte de références identitaires du fait du départ de leur lieu familial (exil, nostalgie) sauf quand la liaison est maintenue et cultivée dans le cadre d'une diaspora (Bruneau, 2006). La migration apporte aussi de nouvelles opportunités par les connaissances nouvellement accessibles dans le lieu d'arrivée (intégration si les personnes migrantes ne sont pas victimes de discrimination). Les migrations forcées liées à des discriminations culturelles ou politiques ont souvent des dimensions de tragédie, individuelle et collective (déportation, déplacements contraints à la suite de conflits territoriaux, réfugiés et demandeurs d'asile). Les migrations libres, même si elles sont décidées sous différentes contraintes, s'effectuent très fréquemment à partir d'échanges préalables d'information entre les lieux d'origine et de destination. Cela explique que la plupart des mouvements de migration soient réalisés à de courtes distances, et que les migrations lointaines donnent parfois lieu à des « filières de migration » entre des lieux éloignés avec lesquels une familiarité a été créée par de précédents mouvements migratoires. Mais une plus grande résonance médiatique est donnée aux migrants de longue distance issus de pays pauvres, qui empruntent souvent des voies en partie irrégulières et trop souvent au péril de leur vie pour rechercher de meilleures conditions de vie dans les pays plus avancés (Witohl de Wenden, 2015).

La migration, une forme de mobilité plutôt rare et difficile à mesurer

La migration, qui se situe dans les échelles moyennes de temps et d'espace, ne représente qu'une petite partie de ce qu'on appelle la mobilité, même si on restreint celle-ci aux déplacements des personnes dans l'espace géographique. Les démographes parlent parfois de « mobilité résidentielle » (Bonvalet et Brun, 2002) pour distinguer les migrations des autres formes de mobilités comme les mobilités quotidiennes. La mesure des migrations est donc un des enjeux de l'évaluation des mobilités. Il est souvent difficile de l'établir avec précision, du fait des procédures d'élaboration des statistiques de présence localisée des personnes, qui dépendent de la période considérée et du maillage du territoire observé. Les données sont actualisées par la déclaration obligatoire de tout changement de résidence dans les pays qui tiennent un registre de population (Norvège ou Belgique par ex.), ou sont obtenues à partir des recensements effectués à des intervalles plus ou moins réguliers dans d'autres pays. La comparabilité des mesures dépend alors de la question posée : où habitiez-vous lors du recensement précédent, ou bien il y a un an, ou cinq ans (Courgeau, 1973). L'estimation de la mobilité géographique dépend étroitement de la dimension des mailles temporelles et

spatiales à l'intérieur desquelles les populations sont observées. On a pu ainsi établir que si on la mesure à l'échelon du changement de logement, la mobilité des personnes est environ deux fois plus fréquente en Amérique du nord qu'en Europe ou au Japon. Seules des enquêtes longitudinales comme celle dite « triple biographie » en France (Courgeau et Baccaïni, 1997) ont permis d'établir par exemple le nombre moyen de changements de logement effectués par les personnes (en moyenne 6 ou 7 au cours de leur vie).

Dans des espaces ouverts et régis par des conditions de vie relativement homogènes, le modèle gravitaire (Hägerstrand, 1957 ; Fotheringham et al, 2004 ; Hypergeo, 2004) résume assez bien l'essentiel de l'inégalité des flux de migrants entre les lieux. Les effectifs de migrants sont proportionnels au produit des populations d'origine et de destination et inversement proportionnels à la distance qui les sépare (Tobler, 1995). Les nouvelles données apportées par les capteurs mobiles penchent davantage vers la mesure de la mobilité dans des intervalles de temps courts et n'apportent que peu de nouveauté à la mesure des migrations.

Les lois de la migration de Ravenstein (1889) ont apporté dès la fin du XIXe siècle l'essentiel des principes résumant des observations faites à la faveur de l'exode rural entre des comtés britanniques. Elles conservent leur valeur pour la description empirique de bien d'autres mouvements migratoires : prédominance des mouvements à courte distance, quasi égalité entre les flux de migrants de A vers B et de B vers A, migration par étapes des ruraux vers les villes progressant selon les niveaux de la hiérarchie urbaine. La comparaison internationale des migrations interrégionales est difficile car les paramètres estimés des modèles gravitaires sont dépendants des maillages territoriaux (Poulain, 1991) et il a fallu recourir à d'autres types de modèles pour identifier des degrés d'attractivité et de préférences migratoires (Weidlich et Haag, 1988 ; Sanders, 1992). La mesure des migrations internationales, même dans l'espace intégré européen, est encore plus difficile car souvent les Etats observent mieux les entrées d'étrangers que les sorties de nationaux, et les définitions et les méthodes de mesure varient énormément d'un pays à l'autre (Poulain et al., 2006).

Les recherches récentes démontrent les interférences multi-scalaires des migrations, les mouvements internationaux ayant désormais des répercussions sur les mouvements internes des populations, qui vont bien au-delà des effets frontaliers depuis longtemps constatés (Brachet et al, 2011). Les migrations s'insèrent dans d'autres types de mobilités à différentes échelles de temps et d'espace et le concept de champ migratoire se complique en articulant de multiples réseaux, individuels et collectifs (Hily et al., 2009).

La décision de migrer : une question d'information pas seulement économique

Un débat a opposé en France les tenants d'un modèle économique des migrations, qui oriente les personnes vers des zones où les conditions de salaire ou les offres d'emploi sont plus élevées et les pousse à quitter les régions de bas salaires et de fort chômage (Puig, 1981) et des observateurs

empiriques des flux soulignant qu'au moins deux régions françaises à fort taux de chômage semblaient échapper à ce modèle inspiré par une interprétation micro-économique (Jacquot, 1994). Ainsi, les régions du sud méditerranéen attiraient des flux plus importants qu'attendus compte tenu de leur fort taux de chômage, tandis que la région du Nord retenait davantage ses migrants en dépit d'une offre d'emplois limitée (Baccaïni 2007). Comme cette observation n'était pas propre à la France, toute une série d'articles ont attiré l'attention, à partir des années 1980, de manière souvent trop schématique et déterministe, vers un « effet sud » ou ont même mesuré des corrélations positives entre les soldes migratoires et la latitude ou les températures (Cheshire et Magrini, 2006). Les décennies suivantes ont vu naître des modèles « hédoniques » de la migration, proposant à coup de modèles économétriques (c'est-à-dire de régression multiple) une explication des flux par des aménités locales dont l'effet était parfois simplement supposé s'additionner, parfois interagir, ce que des modèles de type *logit* permettait d'analyser (Bonvalet et Brun, 2002).

L'observation longitudinale des déplacements au cours d'une vie, en particulier s'ils franchissent des frontières nationales, a conduit à définir des concepts comme celui de « filières de migration » entre des régions éloignées pour lesquelles la probabilité de migration semblait plus faible que celle estimée par des modèles classiques (Guilmoto et Sandron, 2000). Elle a aussi permis d'étudier les « migrations de retour » des personnes ayant effectué une ou plusieurs migrations de travail vers un pays d'accueil et revenant dans leur pays d'origine (Simon, 2008), ou des « territoires circulatoires » plus complexes. Des analyses plus détaillées ont ainsi mis en évidence la différenciation des migrations selon les genres (Gauvin et al., 2020) ou selon les différences de niveau d'éducation (Ginsburg et al., 2016). La diversité des pratiques spatiales transnationales selon les professions est aussi bien analysée (Tarrus, 1992 ; Schmoll, 2005) et des travaux récents rappellent en les actualisant les importants effets de sélection des populations migrantes qu'avaient déjà soulignés les historiens des migrations (Gonzales-Leonardo et al., 2022).

Controverses et débats scientifiques et politiques

Réserver l'emploi du vocable de migration dans son acception actuelle a fait débat entre géographes et démographes, dans la seconde moitié du XXe siècle. Le consensus s'est établi peu à peu selon la définition donnée ci-dessus, qui exclut la mention de « migrations alternantes » pour parler des déplacements quotidiens. On préfère désormais les expressions de navettes domicile-travail ou de chaînes de déplacements pour inclure d'autres destinations (vers des lieux d'achat, de service ou de loisirs) dans les schémas de mobilité quotidienne.

Une importante controverse s'est élevée parmi les historiens quant au rôle des migrations, et plus généralement des déplacements de la population, dans la diffusion des innovations, notamment au sujet des avancées de l'agriculture à l'époque néolithique (Cavalli Sforza et Piazza, 1993). L'adoption de pratiques de domestication animale et de culture sédentaire étaient-elles

impulsées par l'arrivée de migrants issus des régions où ces pratiques étaient déjà répandues, ou bien les contacts entre les populations assurés par des échanges marchands ou d'autres types de déplacements étaient-ils suffisants pour expliquer le passage de l'information et la diffusion de cette bifurcation majeure que représente le passage du mode de vie des chasseurs cueilleurs à celui des agriculteurs ? Le débat a fait rage, jusqu'à ce qu'une intégration de connaissances pluridisciplinaires entre historiens et archéologues, linguistes et généticiens permette de le trancher, en faveur d'une migration lente (une trentaine de km par génération) assortie de contacts plus fréquents (Demoule, 2010). La même question a été posée au sujet des invasions « barbares » au moment de et après la chute de l'empire romain.

Des controverses récurrentes en géopolitique et surtout dans le débat public opposent les partisans de la liberté des migrations et les tenants d'une notion de territoire qui réserverait le maintien de la propriété et de l'usage du sol aux « natifs ». Ce mouvement a pris de l'ampleur depuis la reconnaissance des spoliations effectuées à l'encontre des peuples autochtones, notamment lors des colonisations européennes (Hirt, 2009). L'identification de ce droit territorial pose cependant maints problèmes car elle néglige souvent des migrations antérieures et spolie par définition tous les nouveaux arrivants. La légitimité des migrations est cependant surtout mise en cause par des préjugés xénophobes ou racistes étayés sur des raisonnements douteux et des données scientifiques mal établies (Charbit, 2019).

Le mode d'intégration des populations immigrées dans une société suscite également de nombreux débats avec une variété de pratiques entre l'assimilation complète et le multiculturalisme (Héran, 2017). Un peu partout dans le monde s'érigent parfois à nouveau des murs ou des mesures politico-administratives destinés à empêcher les migrations (Wihtol de Wenden, 2015). Une certaine liberté de circulation entre états souverains peut cependant être construite, comme dans le concept dit d' « espace Schengen » en Europe. Avec les « cartes des morts » et des camps de réfugiés, des chercheurs donnent à voir les conséquences souvent tragiques de la fermeture accrue des frontières extérieures de cet espace (MIGREUROPE, 2009 ; Rekacewicz, 2020).

Bibliographie

- Baccaïni B., 2007, « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population*, n° 62, vol. 1, p. 143-160.
- Bonvalet C. et Brun J., 2002, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in. Levy J.P et Dureau F., *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 15-64.
- Brachet J., Choplin A. et Pliez O., 2011, « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Hérodote*, n° 1, p. 163-182.
- Bruneau M., 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, n° 35, vol. 4, p. 328-333.

- Cavalli-Sforza L.L. et Piazza A., 1993, « Human genomic diversity in Europe: a summary of recent research and prospects for the future », *European Journal of Human Genetics*, n° 1, vol. 1, p. 3-18.
- Charbit Y., 2019, « La ruée vers l'Europe : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme xénophobe et raciste », *Working document*, Paris, CEPED.
- Cheshire P.C. et Magrini, S., 2006, « Population growth in European cities: weather matters—but only nationally », *Regional studies*, n° 40, vol. 1, p. 23-37.
- Clochard O., 2018, « La nouvelle bipolarisation du monde », *Plein droit*, n° 1, p. 23-26.
- Courgeau D., 1970, « Les champs migratoires en France », *Population*, vol. 25, n° 6.
- Courgeau D., 1973, « Migrants et migrations », *Population*, vol. 28, 95-129.
- Courgeau D. et Baccaïni B., 1997, « Analyse multi-niveaux en sciences sociales », *Population*, p. 831-863.
- Demoule J.P., 2010, *La révolution néolithique dans le monde*, Paris, Éditions du CNRS.
- Elhaï H., 1968, « Chronique de Biogéographie », *Annales de Géographie*, vol. 77, n° 422, p. 461-465.
- Fotheringham A.S., Rees P., Champion T., Kalogirou S. et Tremayne A.R., 2004, « The development of a migration model for England and Wales: overview and modelling out-migration », *Environment and Planning A*, n° 36, vol. 9, p. 1633-1672.
- Gauvin L., Tizzoni M., Piaggese S., Young A., Adler N., Verhulst S. et Cattuto, C., 2020, « Gender gaps in urban mobility », *Humanities and Social Sciences Communications*, n° 7, vol. 1, p. 1-13.
- Ginsburg C., Bocquier P., Béguy D., Afolabi S., Augusto O., Derra K., Odhiambo F., Otiende M., Soura A. et Zabré P., 2016, « Human capital on the move: Education as a determinant of internal migration in selected INDEPTH surveillance populations in Africa », *Demographic Research*, n° 34, vol. 30, p. 845-884.
- González-Leonardo M., Bernard A., García-Román J. et López-Gay A., 2022, « Educational selectivity of native and foreign-born internal migrants in Europe », *Demographic Research*, n° 47, vol. 34, p. 1033-1046.
- Guilmoto C.Z. et Sandron F., 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », *Population*, vol. 55, n° 1, p. 105-135.
- Hägerstrand T., 1957, « Migration and Area », *Lund Studies in Human Geography*, vol. 13, p. 112-155.
- Héran F., 2017, *Avec l'immigration : Mesurer, débattre, agir*, Paris, La Découverte.
- Hily M.A., Berthomière W. et Mihaylova D., 2004, « La notion de 'réseaux sociaux' en migration », *Hommes & migrations*, n° 1250, p. 6-12.
- Hirt I., 2009, « Cartographies autochtones. Éléments pour une analyse critique », *L'Espace géographique*, n° 38, vol. 2, p. 171-186.

- Hublin J.J., 2020, « Origine et expansion d'Homo sapiens », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, n° 204, vol. 3, p. 268-276.
- Hypergeo, 2004, Modèle gravitaire [<https://hypergeo.eu/modele-gravitaire/>]
- Jacquot A., 1994, « Les migrations et l'inégal vieillissement des zones rurales et des zones urbaines. Une étude sur la Bretagne et la Lorraine », *Population*, vol. 49, n° 4, p. 985-1013.
- MIGREUROP, 2009, *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin.
- Poulain M., 1991, « Impact du nombre et de la taille des zones lorsqu'on estime un modèle spatial gravitationnel de migration », in Pumain D., *Analyse spatiale et dynamique des populations*, Paris, INED, coll. « Actes et publications de colloques », p. 107-117.
- Poulain M., Perrin N. et Singleton A. (eds.), 2006, *THESIM: Towards harmonised European statistics on international migration*, Louvain, Presses de l'Université de Louvain.
- Puig J.P., 1981, « La migration régionale de la population active », *Annales de l'INSEE*, vol. 11, n° 1, p. 41-79.
- Ravenstein E.G., 1889, « The laws of migration », *Journal of the Royal Statistical Society*, n° 52, vol. 2, p. 241-305.
- Rekecewicz P., 2020, « Mourir aux portes de l'Europe : naissance d'une idée cartographique », in Héran F. (dir.), *Chiffrer les migrations : à quelles fins ?*, De facto [<https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/02/04/defacto-015-04/>]
- Sanders L., 1992, *Système de villes et synergétique*, Paris, Anthropos.
- Schmoll C., 2005, « Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 21, vol. 1, p. 131-154.
- Simon G., 2008, *La planète migratoire*, Armand Colin, Paris.
- Tarrius A., 1992, *Les fourmis d'Europe*, L'Harmattan, Paris.
- Tobler W., 1995, « Migration: Ravenstein, Thorntwaite, and beyond », *Urban Geography*, n° 16, vol. 4, p. 327-343.
- Withol de Wenden C., 2015, *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Weidlich W. et Haag G. (eds.), (1988), *Interregional migrations. Dynamic theory and comparative analysis*, Berlin, Springer Verlag.